

COMPTE RENDU SUCCINCT DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 14 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le quatorze décembre à vingt heures, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en mairie de Cires lès Mello, sous la présidence de monsieur Alain GUÉRINET, maire.

Etaient présents : Mesdames et messieurs Alain GUÉRINET, Marie-Claude TLEIK, Hubert CABORDEL, Monique PRECHEY, Michel JULIEN, Christiane ANDIOLE, André LEMAIRE, Delphine MIGNOT Claude BAUDSON, Henri BOURGOIN, Jean-Claude DAUTOIS, Virginie BAUDSON (arrivée à 21 H 03), René KLOECKNER, Daniel SAMUEL, Béatrice BASQUIN (arrivée à 20 H 29), Bertrand VANDEWALLE, Marie-Claude LEFEVRE, Barbara MLYNARCZYK, Jacqueline RAMELET.

Procurations : Mme Corinne MABILEAU à Mme Marie-Claude TLEIK
Monsieur Gérard MARTIN à M. Michel JULIEN
Mme Suzanne JAUBERT à M. Bertrand VANDEWALLE
M. Sylvain DARTOIS à Mme Marie-Claude LEFEVRE

Etaient absents : Mmes et MM : Sandrine SENTIER, Cédric GUIGONNET, Michaël MAITRE, Frédérique DEPRECQ,

Secrétaire de séance : Monsieur Claude BAUDSON

CONSEIL MUNICIPAL

1/ Approbation du compte rendu de la séance du 02 novembre 2011 : Le conseil municipal, invité à se prononcer sur le compte-rendu de la réunion du 2 novembre 2011, prend note de la remarque de madame Barbara MLYNARCZYK portant sur le fait que page 21 elle est citée alors qu'elle était absente. Il est constaté qu'il s'agit d'une confusion de nom, et après en avoir délibéré, l'adopte par dix neuf (19) voix pour et deux (2) abstentions de mesdames Barbara MLYNARCZYK et Jacqueline RAMELET.

DELEGATIONS DU MAIRE

1/ Démarches et actions : monsieur le maire fait part des démarches et actions qu'il a menées au nom de la commune depuis le 2 novembre 2011. Le conseil municipal en prend acte.

FINANCES LOCALES

1/ Fiscalité locale : décision modificative FNGIR : En application des directives concernant le F.N.G.I.R. (Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources), le conseil municipal, après en avoir délibéré, par une abstention de madame Suzanne JAUBERT par procuration et de vingt-deux (22) voix pour, ajuste le volume budgétaire 2011 suite à la notification du montant définitif du FNGIR.

2/ Tarifs communaux : création d'une redevance pour cession de plaques pour les portes de cases du columbarium et du jardin du souvenir : Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- fixe le tarif communal de vente des plaques d'identification des défunts aux familles bénéficiaires du columbarium ou du jardin du souvenir à :

- plaque couleur or de dimensions 7cm x 28 cm épaisseur 5 mm au prix TTC de 62,20 € l'unité pour le columbarium,

- plaque couleur or de 93 mm x 40 mm épaisseur 5 mm au prix TTC de 33,50 € l'unité pour les colonnes du souvenir

3/ Acceptation de titres de paiement en règlement des prestations de service offertes à la population : Lors de la réunion de la commission scolaire du 2 décembre 2011, il a été évoqué d'accepter le règlement des prestations communales par les usagers au moyen de titres de paiement démonétisés type tickets CESU, chèques déjeuners, etc. Le conseil municipal après délibéré, à l'unanimité mandate le maire pour réaliser une étude de faisabilité

4/ Admission en non valeur : monsieur le receveur municipal a indiqué qu'il n'avait pu procéder au recouvrement de la somme de 46,20 € correspondant aux frais de restauration d'un enfant en avril 2008, malgré les nombreuses relances qu'il a faites sans résultat. Le conseil municipal après délibéré, à l'unanimité, valide l'admission en non valeur précitée.

5/ Programmation 2012 : Le conseil municipal après délibéré, par quatre (4) abstentions de mesdames BASQUIN, JAUBERT (par procuration), messieurs SAMUEL et VANDEWALLE, et dix-neuf (19) voix pour, arrête la programmation 2012 comme suit :

1 : Equipement Publics - Chaufferie du groupe scolaire Jean de la Fontaine - Renouvellement des 2 chaudières : 29 943,00 HT

2/ Equipement Publics - Construction d'une Restauration scolaire au Hameau du Tillet : 319 485.00 € HT

3/ Cadre de vie - Eclairage public - Renouvellement CD 929 - Cires ->Le Tillet : 32 085,00 € HT

Et abandonne les demandes de subventions présentées pour 2011

A/ Cadre de vie- Cimetière communal - reprise des concessions funéraires : 16 392,12 € HT

B/ Informatique - acquisition de matériel informatique pour les écoles maternelles J.Fontaine et Tillet : 1 444,38 € HT

C/ Informatique - acquisition de matériel informatique pour le groupe scolaire du Tillet : 2 870,90€ HT

COMPLEXE SPORTIF DU BEAUCAMP

1/ construction salle de sports : Le maire dresse le bilan de la consultation d'entreprises portant sur les lots 2 – 3 – 4 et 5 du complexe sportif du Beaucamp et le conseil municipal à l'unanimité mandate le maire pour la passation des marchés publics des lots 2 – 3 – 4 et 5 précités.

URBANISME

1/ déclassement de la sente communément appelée sente René Gérard au Tillet.

Il a été demandé le déclassement de la sente dite René Gérard au Hameau du Tillet, Le conseil municipal, après délibéré, décide par cinq (5) abstentions de mesdames BASQUIN, JAUBERT (procuration), RAMELET et messieurs SAMUEL, VANDEWALLE, et dix-huit (18) voix pour engager la démarche administrative permettant la cession conformément à l'article L 161-10 du code et réaliser une enquête publique dans ce but.

AFFAIRES SCOLAIRES

1 / Compte rendu de la réunion de la commission scolaire du 02 décembre 2011 : Le conseil municipal prend acte du travail de la commission portant sur : l'évolution de la restauration scolaire du Tillet, la mise en œuvre du logiciel de restauration des repas et l'évolution du règlement de la

restauration scolaire, du point sur l'évolution des effectifs scolaires, de la préparation du budget 2012 et des interrogations diverses formulées

2/ Indemnité représentative de logements aux instituteurs : revalorisation : Le conseil municipal sur demande de la préfecture de l'OISE, après délibéré, à l'unanimité propose le taux de progression de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour l'année 2012 à **1,20 %**.

3/ Participation aux dépenses d'investissement des collèges : Le conseil municipal par vingt deux (22) voix pour et une abstention madame Virginie BAUDSON, décide de prendre en charge la quatorzième annuité d'un montant de 208,77 € correspondant à la participation de CIRE LES MELLO aux dépenses d'extension-réhabilitation du collège Anatole France de MONTATAIRE

CIMETIERE COMMUNAL

1/ travaux d'aménagement et d'organisation au cimetière communal : Le conseil municipal prend connaissance du travail réalisé pour l'amélioration et la gestion du cimetière communal (recensement des concessions, réalisation de plans)

ASSOCIATIONS LOCALES

1/ U.S.C.M : Participation éclairage terrains de football : Le conseil municipal à l'unanimité, accorde à l'USCM une subvention de 2 764 € au titre de participation aux frais d'éclairage du stade.

2/ Participation impôts fonciers : tir à l'arc : Le conseil municipal, à l'unanimité, accorde à la compagnie de Tir à l'Arc de CIRE LES MELLO une subvention de 221 € au titre des impôts fonciers et une autre de 289 € au titre des frais d'éclairage dudit pas de tir

3/ versement d'une subvention exceptionnelle pour participation aux jeux olympiques : Le conseil municipal à l'unanimité, accorde une subvention à titre de sponsoring de 500 € à mademoiselle Céline GOBERVILLE membre de la société de tir au pistolet, pressentie pour participer aux jeux olympiques de Londres.

INTERCOMMUNALITE

1/ la Ruraloise : compte rendu du conseil communautaire du 13 décembre 2011 : Le conseil municipal prend acte des travaux du conseil communautaire portant principalement sur : la reconduction du contrat enfance/jeunesse, la convention d'objectifs et de financement du Relais Assistantes Maternelles, le refus d'adhésion au SMVO de la communauté de communes des Sablons, la fixation du montant de la REOM 2012 1^{er} semestre, la dématérialisation des actes administratifs, et la demande de stage et d'accompagnement VAE..

QUESTIONS DIVERSES :

Questions de monsieur Sylvain D'Artois et madame Marie-Claude Lefèvre :

1) Le problème de l'accès « handicapés » de la salle du conseil n'a toujours pas été résolu. Ne devrait-on pas supprimer les rampes d'accès 2 et 3 ?

Les services techniques communaux recherchent une solution permettant d'allier accessibilité et utilité

2) Quand se réunit la Commission Ecologie ? (Ordre du jour déjà programmé mais non appliqué suite à plan communal de sauvegarde).

Monsieur Claude BAUDSON indique que la commission se réunira après le 15 janvier 2012.

3) Les bénévoles de la bibliothèque se sont plaintes du manque de chauffage dans la salle. Est-il prévu d'y remédier ?

La pose d'un radiateur devrait intervenir prochainement

4) La lampe du couloir attenant à la petite salle polyvalente et qui mène à la grande salle ne fonctionne plus, d'où risque de chutes dans l'escalier. Est-il possible de la changer ?

Un dysfonctionnement dans le va et vient a été constaté : problème de connexion lorsque l'on allume au rez de chaussée, la lumière elle ne fonctionne pas lorsque l'on allume à l'étage, la lumière s'allume.

Le maire indique que la société BERTHELIN (électricien de la commune) sise à CIRES LES MELLO, a été prévenue, la réparation va être faite

5) Il y a quelques mois, il a été discuté d'une possible maison médicale, qu'en est-il ?

Le maire constate que cette interrogation concerne la réaffectation de la propriété BARANT pour laquelle le conseil municipal a préempté en date du 27 septembre 2011 dans le but :

- de constituer une réserve foncière aux fins d'y réaliser un projet d'habitat social dans le cadre de la mise en œuvre de la politique locale d'habitat de la commune,
- de sauvegarder le caractère architectural et la qualité historique du bien vendu s'agissant d'un bien datant du début du XX^{ème} siècle en l'intégrant à ce projet, pour un coût de 640 000 €, et que ce dossier suit son cours.

6) Le conseil municipal est-il au courant de toutes les transactions immobilières contractées dans la commune ? (une maison sise dans le haut de la rue de Blaincourt a été vendue il y a peu êtes-vous au courant ?)

Le maire explique qu'il existe un droit de préemption urbain pour toutes les constructions situées en zone U (zone urbaine) qui permet à la commune de connaître une partie des ventes immobilières sur le territoire communal, à l'exception des cessions intervenant dans les Zones AC (agricole) et N (naturelle) qui sont inconnues de la mairie.

Monsieur Hubert CABORDEL annonce au conseil municipal que :

- la lame de déneigement est opérationnelle. Le conseil municipal en prend acte,
- le Syndicat de la Vallée du Thérain a entrepris des travaux de nettoyage dans la section comprise entre le cottage de l'abbaye et la commune de MELLO,
- le SIVOM de MELLO, CIRES LES MELLO, MAYSEL entreprend des travaux de renforcement du réseau eau potable rue de la station à CIRES LESMELLO à compter du 10 janvier 2012,
- une étude diagnostic du réseau d'eau est en cours afin de rechercher les eaux parasites et de mettre en œuvre ensuite un programme de remise aux normes,
- des travaux d'assainissement seront entrepris sur Martincourt, Messie et un renforcement sera réalisé entre Mello et Martincourt en septembre 2012.

Monsieur Bertrand VANDEWALLE demande la raison des travaux à la Croix du Four. Monsieur Hubert CABORDEL indique qu'il s'agit d'un renforcement du réseau gaz.

Madame Béatrice BASQUIN demande si la société NEXITY détient un branchement de chantier EDF. Monsieur Hubert CABORDEL répond affirmativement et précise que ce dernier est alimenté par le transformateur situé près des HLM.

Monsieur Jean-Claude DAUTOIS demande si la SNCF continue à informer la commune du déroulement de ces travaux. Madame Virginie BAUDSON répond que ces derniers sont actuellement stoppés.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance a été levée à 22 h 33.

Cires lès Mello, le 16 décembre 2011

Le maire,

Alain GUÉRINET